

Maîtriser l'évolution et le devenir du territoire

Tout territoire est en mutation et doit intégrer la prise en compte des enjeux majeurs - lutte contre le dérèglement climatique, l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles, préservation de la biodiversité, développement des énergies renouvelables - dans ses projets :

- développement urbain,
- requalification de quartier,
- programmation d'équipements,
- valorisation du patrimoine bâti et naturel
- reconquête de terres agricoles...

Ce sont autant de dynamiques qui modifient l'aspect et le fonctionnement du territoire et retentissent sur le cadre de vie de la population comme sur le paysage.

Une approche croisée des enjeux, des besoins et des données locales permet de dessiner une vision d'avenir du territoire et de son développement dans ses composantes spatiale, économique, sociale, culturelle et environnementale. Les différents outils - SCOT, PLU, Chartes, Agendas 21 - doivent en être la traduction.

Les CAUE accompagnent les collectivités, dans leurs démarches d'aménagement, dès l'amont et tout au long du processus.

Démarche de projet

Anticiper et organiser

Afin de vous aider à projeter l'avenir de votre commune, dans un contexte inter et supra-communal, les CAUE proposent des démarches adaptées aux différentes échelles de territoires et aux différentes étapes de projet.

Ces démarches visent à :

- développer une vision stratégique du territoire,
- traduire concrètement des orientations de projet urbain, paysager et agricole,
- organiser le développement et le renouvellement urbains,
- protéger et valoriser le patrimoine agronomique, les milieux naturels,
- intégrer en amont les enjeux de développement durable, sociaux, économiques et culturels,
- étudier la faisabilité des projets, les priorités, les outils et les moyens à mettre en œuvre, y compris fonciers.

Avec vous, les CAUE rassemblent les partenaires concernés et recherchent les professionnels adaptés au projet.